Evaluation des Services Ecosystémiques du Parc National de la Lomami

Note pour décideurs

« Potentialités des services rendus par le Parc National de la Lomami pour le développement de la RDC »

coopération allemande
DEUTSCHE ZUSAMMENARBEIT

giz Deutsche Gesellschaft für Internationale Zusammenarbeit (GIZ) GmbH

PARC NATIONAL DE LA LOMAMI
ICCN - RDC
P N L

Ministère de l'Environnement et Développement Durable

ICCN
Institut Congolais pour la Conservation de la Nature

Mentions légales
En sa qualité d'entreprise fédérale, la GIZ aide le gouvernement fédéral à réaliser ses objectifs en matière de coopération internationale pour le développement durable.
Le contenu de ce document relève de la seule responsabilité du Consultant, et ne peut en aucun cas être considéré comme reflétant la position de la GIZ.

Publié par
Deutsche Gesellschaft für
Internationale Zusammenarbeit (GIZ) GmbH

Programme de maintien de la Biodiversité et Gestion durable des Forêts (BGF)
11, Av. des Cocotiers, Gombe
Kinshasa/ RD Congo
Tél : +243 (0) 992902624 / +243 (0) 818591632
Email : bgf.rdc@giz.de
Internet : www.giz.de

Partenaires congolais:
Ministère de l'Environnement et Développement Durable (MEDD)
Institut Congolais pour la Conservation de la Nature (ICCN)
Parc National de Lomami (PNL)

Responsables
+ Gaby Munduku, Responsable du Champ d'Action Conditions Cadres
+ Arcel Bamba, Conseiller Technique Biodiversité

Composante
Aires Protégées

Contributeurs
Arcel Bamba, Conseiller Technique Biodiversité
Tony Kaseke, Conseiller technique
Nkulu Kalala, Chef de site ICCN-PNL
Chantal Shalukoma, Chef de site honoraire ICCN-PNL
Gerard Imani, Consultant en charge de l'étude
Gaby Kitengie, Expert du DTS-ICCN

Photo de Couverture

Lieu et date de l'Intervention
Kindu, Février – Mai 2020

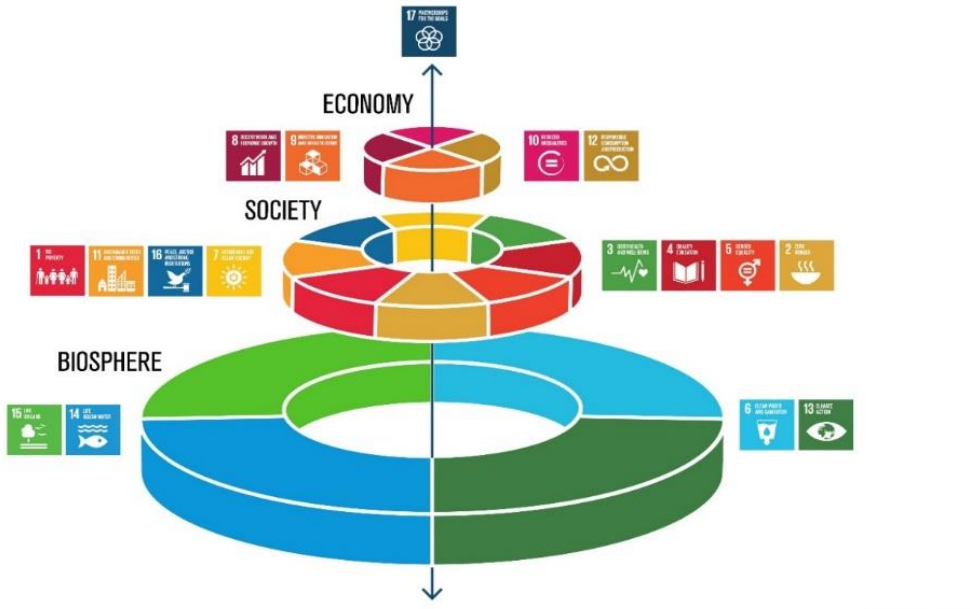
Bureau et date de publication
BGF/GIZ Kindu, Octobre 2021

I. Contexte de l'Evaluation des Services Ecosystémiques

Le service écosystémique (SE), est défini, comme une contribution de la nature aux peuples, sont les biens, les services, les bienfaits ou les bénéfices que les humains tirent du fonctionnement normal des écosystèmes (Diaz et al., 2018 ; Millennium Ecosystem Assessment, 2005). Il constitue le socle du bien-être social et du développement économique de l'échelle locale à l'échelle internationale.

Les écosystèmes naturels sont à la base de quatre Objectifs de Développement Durable (ODD) en lien avec la biosphère (fig1),à savoir le 14^{e} relatif à la vie aquatique, le 15^{e} relatif à la vie terrestre (écosystèmes), le 6^{e} relatif à l'eau et assainissement et en fin le 13^{e} relatif aux mesures de lutte contre le changement climatique. .

Figure 1. Les ODD et leurs contributions au bien-être humain



Dans son adresse au sommet des Nations Unies sur la biodiversité en septembre 2020, le Président de la République Démocratique du Congo SE Félix Antoine Tshisekedi a présenté l'approche de la RDC axée sur la protection, la conservation et la restauration des écosystèmes. Par ailleurs, le programme du gouvernement congolais (2019) comporte 15 piliers dont certains sont basés sur la contribution de la nature au bienêtre des populations et au développent national tels que le 7^{e} relatif à la diversification de l'économie, le 10^{e} portant sur le changement climatique et conditions de développement durable, le 11^{e} visant l'amélioration des conditions sociales (éducation, accès aux soins, ..), le 12^{e} relatif au secteur de l'eau et de l'électricité et le 15^{e} visant l'art, la culture, le sport et les loisirs).
La mise en œuvre de la stratégie nationale de conservation de la biodiversité, (ICCN, 2012) ; constitue un atout majeure pour atteindre l'objectif du gouvernement, de consacrer jusqu'à 17 % du territoire national à la conservation et au maintien des services écosystémiques. Cette contribution de la RDC aux objectifs mondiaux en la matière est appuyée par des partenaires bilatéraux (coopération allemande à travers la GIZ et la KfW) et multilatéraux (Union européenne, USAID, …) à travers des ONG internationales, des fondations et autres.

Toutefois, en RDC, il apparait une faible connaissance et valorisation des avantages que fournissent les Aires Protégées. Au regard des enjeux actuels, une étude scientifique pilote a été réalisée dans le Parc National de la Lomami afin d'illustrer les potentialités et l'importance que représentent les services écosystémiques sur le plan local, national et international. Une telle démarche, non seulement est importante pour mobiliser des financements conséquents et durables, nécessaires à la conservation des aires protégées en RDC, mais également elle a une valeur pédagogique dans la prise de conscience des citoyens pour la protection des richesses naturelles et culturelles.

Le Parc National de la Lomami (PNL) est le récent parc national de la République Démocratique du Congo, créé par le Décret N°16/024 du 19 juillet 2016. Cette aire protégée est localisée à cheval sur les territoires d'Opala et d'Ubundu dans la province de la Tshopo et le territoire de Kailo dans la province du Maniema (Figure 1). Il s'étend sur 8.874 km² (887.400 ha) de forêts humides tropicales de la cuvette centrale (de basse altitude), entrecoupées de savanes dans la partie sud et des collines à l'ouest. Au-delà de sa zone de protection intégrale, le PNL est parmi les rares parcs de la RDC à disposer d'une zone tampon (ZT) d'environ 21.017 km² qui est prise en compte dans le décret de création.

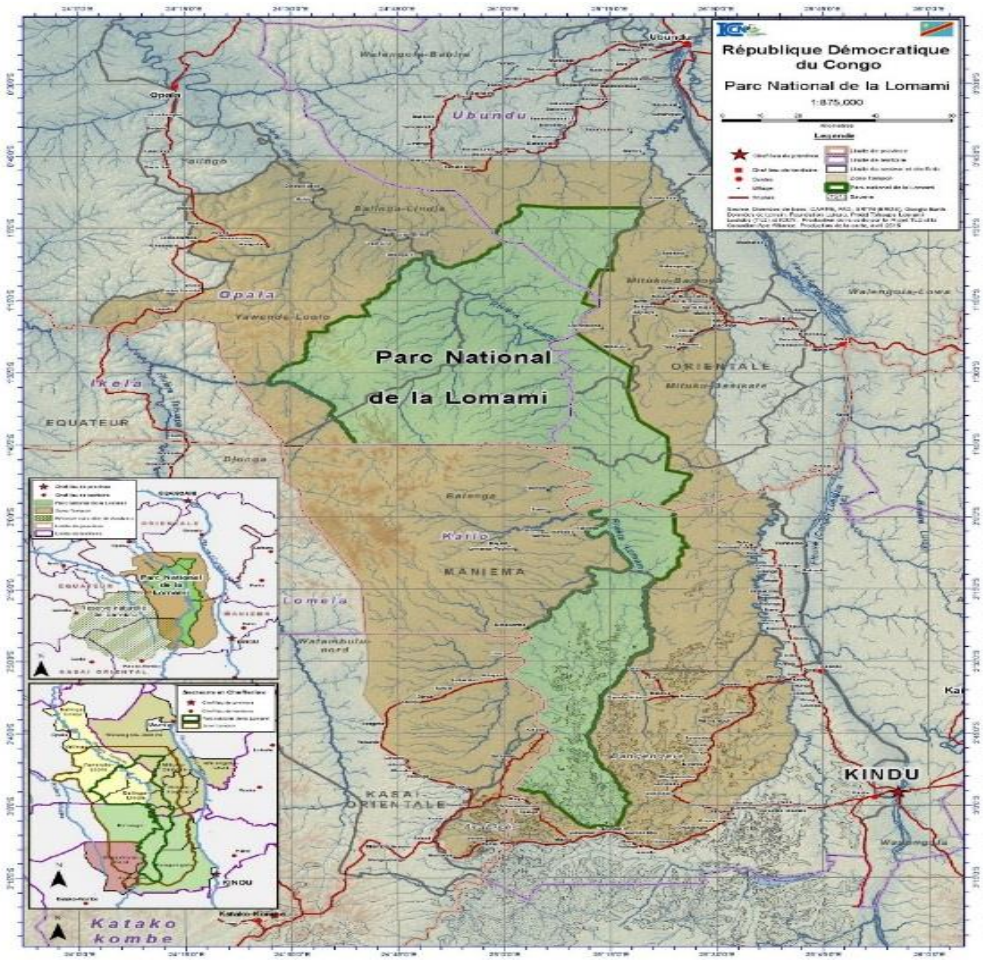


Figure 2. Carte du Parc National de la Lomami et sa zone tampon

Des consultations et dialogues ont permis d'impliquer les communautés et toutes les autres couches des populations des Provinces de Maniema et Tshopo au processus de la création du Parc. Ce consensus constitue un atout vue d'assurer la protection des écosystèmes et la biodiversité, en particulier les espèces emblématiques menacées de disparition. A titre d'exemple, on citerait l'Eléphant de forêt (*Loxodonta cyclotis*), le Bonobo (*Pan paniscus*), le Paon Congolais (*Afropavo congensis*), l'Okapi (*Okapia johnstoni*) et le Lesula (*Cercopithecus lomamiensis)*,… . Cette dernière est une espèce de singe récemment découverte et inféodée aux forêts situées entre les bassins de la Tshuapa et de la Lomami. Cependant, le PNL héberge une diversité d'espèces fauniques parmi lesquelles de grands mammifères (Buffles, Antilopes, Pangolins, Porc-et-pics, …), des reptiles (Crocodiliens, Tortues, Serpents et Lézards, …), des oiseaux (Marabouts pêcheurs, Perroquets gris, Perroquets vert, Pigeons vert, Cailles sauvages, …), des poissons, des batraciens et d'insectes.

La zone tampon est habitée. Elle est aussi riche en espèces fauniques et floristiques. La population y a droit d'accès et d'usage, dans une approche de durabilité.

Quelques lignes sur la population (voir présentation de Tony à l'atelier à Kin).

Les principales menaces/ auxquelles le parc fait face, se résument au braconnage, la pêche illicite, le feu de brousse, la coupe de bois et la déforestation. Le braconnage et la pêche illicite deviennent inquiétants car ils ne sont plus dédiés à l'alimentation locale. La viande chasse et les poissons issus du PNL fournissent les marchés locaux et dans les provinces voisines voire jusqu'à Kinshasa.

Néanmoins, le Parc National de la Lomami fait face à plusieurs défis de la conservation de la biodiversité et des services écosystémiques, entre autre ceux liés à :

- La pression humaine sur les ressources. Les populations riveraines du PNL ont une forte dépendance aux ressources naturelles, notamment celles forestières (faune et flore) et halieutiques. L'exploitation abusive des ressources dans la zone protégée est liée au commerce, voire des espèces protégées. Pour réduire sensiblement l'impact de cette exploitation et d'éviter l'impact sur la dynamique des espèces, un renforcement des stratégies d'application de la loi, de la communication/sensibilisation et des actions alternatives pour soutenir le quotidien des populations est recommandé
- L'insuffisance des données scientifiques. Les travaux de recherche au PNL sont à encourager pour soutenir la connaissance de ce nouveau Parc. Une bonne partie de sa biodiversité, ses habitats et les différents services écosystémiques qu'il offre sont encore à identifier et à documenter. Les données scientifiques soutiendraient à suffisance la pertinence des documents stratégiques de gestion (Plan d'aménagement et de gestion, stratégie de gestion la zone tampon, …)
- L'insécurité dans et autour du parc : la présence des inciviques dans le massif forestier de la Tshuapa-Lomami-Lualaba est à la base des troubles à répétition, des déplacements internes des populations et limite le travail de conservation dans certaines zones du Parc.
- Le manque d'harmonisation du calendrier de chasse entre les provinces, le déficit de sensibilisation et d'application de lois en vue du respect du calendrier de chasse .
- Le faible partage des avantages issus de la conservation des ressources naturelles aux communautés locales et peuples autochtones dans le cadre du principe « APA » .
- L'arrivée des populations allochtones crée une pression sur les ressources naturelles du parc et sur le non-respect des coutumes locales contribuant à la conservation de la biodiversité.

II. Messages clés aux décideurs

1. La riche biodiversité du PNL maintient l'offre des services écosystémiques qui contribuent au bien-être des populations locales, nationales et internationales. Le PNL contribue au bien-être de la population locale et mondiale. Il offre des services écosystémiques indispensables mais épuisables !

a. La zone tampon du PNL : une source importante d'approvisionnement en biens de consommation (protéines d'origine animale et végétale).

La zone tampon du Parc soutient la survie des populations en fournissant des biens de consommation. Près de 70 % des ménages de la partie sud du PNL dépendent de la forêt. Ils y prélèvent a viande de brousse, les poissons et multiples produits forestiers non ligneux., soit 18.400 personnes. La viande de brousse garantit entre 56 à 61 % des besoins en protéines des ménages riverains. 30 % du tonnage de viande de brousse consommée mensuellement à Kindu provient de la zone tampon du PNL.

b. Les produits forestiers non ligneux (PFNL) : une source de la bonne santé physique et financière pour les ménages.

Les produits forestiers non ligneux interviennent dans les besoins primaires et vitaux des populations : alimentation, médecine naturelle, culture, agrément. Les revenus réalisés grâce à ces produits permettent également d'assurer les autres besoins tels la scolarité, l'acquisition des produits manufacturés et la participation à la vie sociale.

Le commerce de la viande de brousse, de poissons et des plantes médicinales constituent la source de revenus la plus importante pour la population riveraine de la partie Sud de la zone tampon. Près de 44 % du volume des plantes médicinales vendues sur le marché de Kindu proviennent des villages situés dans la partie sud de la zone tampon du PNL. (Batumike et *al*. 2018). Certes, ces activités atténuent les effets du chômage dont le taux s'élève à 73,3 % en RDC (PNSD, 2019-2023), mais il reste nécessaire d'd'encadrer et réguler ces usages pour leur durabilité.

c. La purification de l'eau

Environ 2.863 ménages tirent exclusivement l'eau du parc. La végétation naturelle du PNL contribue à la protection et l'épuration des cours d'eau à la régulation du climat, ainsi qu'à la réduction des risques des maladies d'origine hydrique (cholera, fièvre typhoïde, amibiase, diarrhée, …) dont la prise en charge représente un coût énorme, surtout pour une population démunie.

2. La diversité biologique et les écosystèmes naturels du PNL et sa ZT pérennisent des valeurs culturelles, traditionnelles et ancestrales, cohésion sociale et la conservation de l'identité locale.

a. Le PNL et sa ZT renferment plusieurs sites et des valeurs pour des rites spirituels et traditionnels

Environ 21 pratiques spirituelles et traditionnelles (purification, bénédiction, malédiction, intronisation, initiation, répulsion de mauvais sort, guérison, consécration d'alliances, ...) ont été identifiées au sein des communautés riveraines du Parc. Elles se réalisent en forêt et 2 seulement se réalisent aux villages. Plusieurs trophées issus de la biodiversité constituent des matériaux et outils pour les cérémonies culturelles. Il s'agit des dents, griffes, plumes, queue, cornes et peau de léopard, renard, chat doré, buffle, sitatunga, antilope, d'aigle, de calao, de perroquet ; des branches d'arbre sacré (Okolonga), des raphia, des rameaux, de la craie, d'écorces d'arbre, Une grande contribution du PNL dans la préservation des valeurs spirituelles, ancestrales, identitaires et cultuelles des communautés riveraines au profit de la cohésion sociale des communautés riveraines .



(remplacer par les photos originales non numérotées)

b. Les pratiques culturelles renforcent également la conservation de la biodiversité

Sur 21 pratiques culturelles identifiées, 7 ont un lien avec la conservation des ressources naturelles. Les règles traditionnelles de restriction d'accès aux sites culturels permettent le maintien des écosystèmes en état convenable. L'accès à la forêt est libre pour les gardiens de coutume, les guérisseurs (accompagnant le malade), les chefs de village ou l'héritier du gardien de coutume.

3. Les services écosystémiques offerts par le PNL : atouts pour la croissance et le développement économique de la RDC

a. Par sa couverture forestière, le PNL et sa zone tampon constitue un important puits du carbone

Le PNL à lui seul contribuerait à environ 2 % de carbone stocké par les écosystèmes de la RDC. . Pour un prix minimal de la tonne de carbone sur le marché de 5 $ (les prévisions de la Banque Mondiale (2017) étaient de 40 USD/t CO_2 en 2020) ; le stock disponible au PNL peut générer annuellement 6,75 milliards de USD en équivalent CO_2.

Dans l'hypothèse du renouvèlement annuel du stock de carbone par hectare par la déforestation évitée au PNL, la valeur totale de carbone renouvelé serait de 1.200.000 tonnes de carbone soit une valeur annuelle potentielle avoisinant 6 millions d'USD.

b. Le PNL et sa zone tampon offrent des potentiels sites pour l'hydroélectricité

En plus de la grande rivière Lomami qui traverse tout le secteur Sud, le parc compte quatre autres rivières (Lwidjo, Ndidi, Lodja et Okopo) et la rivière (Obiye) dans la zone tampon disposant toutes d'importantes cascades et chutes pouvant dépasser 20 m de dénivellation en moyenne. La forêt du PNL assure la régulation du débit d'eau, sa protection et joue le rôle de filtrage contribuant ainsi à la protection des centrales hydroélectriques contre la sédimentation.

c. Le PNL dispose des grands potentiels touristiques et scientifiques

Le PNL et sa zone tampon regorgent plus de 26 sites récréatifs valorisables du point de vue touristique, culturelle et scientifique. Il y a lieu d'énumérer à titre d'exemple, les rapides et chutes sur les cours d'eau, le parc à pigeons, les édos, sans oublier l'écosystème en lambeau avec alternance savane-forêts et écotones.

Par ailleurs, les écosystèmes peu perturbés du PNL constituent un atout pour contribuer à l'amélioration des connaissances scientifiques, notamment sur la dynamique, le fonctionnement des forêts tropicales et leur résilience aux effets du changement climatique. La diversité biologique présente au PNL constitue un atout majeur pour le tourisme scientifique considérant que plusieurs domaines de recherches peuvent être couverts sur plusieurs taxa tels que les petits et grands mammifères, les amphibiens, les reptiles, les oiseaux ; les insectes, les plantes, les champignons. Toutes ces valeurs sont susceptibles de générer des devises pour le pays.

III. Les attentes

Au terme, il est attendu des décideurs ce qui suit :

- Initier des mesures de développement durable dans les politique et stratégies nationales, provinciales et locales pour réduire le menaces observées sur la biodiversité et les écosystèmes du PNL et sa zone tampon.
- Renforcer et adapter certaines mesures d'accès et d'usage des biens naturels et leurs alternatives, telles que la réglementation de la chasse, de la pêche et de l'agriculture.
- Explorer les chaines de valeur pharmaceutiques afin de valoriser les savoirs traditionnels et les espèces locales.
- Explorer les possibilités d'intégrer les savoirs et les règles traditionnelles dans la règlementation sur la protection de la biodiversité et des écosystèmes forestiers
- Appuyer la valorisation du potentiel en hydroélectricité pour l'essor d'une énergie verte
- Créer des conditions favorables pour une économie verte et une croissance inclusive
- Faciliter le financement durable du PNL et sa zone tampon
- Pacifier le pays et promouvoir la réconciliation, la cohésion et l'unité nationale afin que les services écosystémiques profitent à tous les citoyens congolais
- Rétablir la paix et de la sécurité, gage du succès de toute initiative de conservation et celle de développement durable pour le bien être des communautés.

IV. Conclusion

La création du Parc National de la Lomami a été justifiée par l'existence des valeurs naturelles exceptionnelles qui devraient être protégées contre diverses menaces. L'étude sur les services écosystémiques a montré que cet espace fournit plusieurs services écosystémiques d'approvisionnement (viande de brousse, produits forestiers non ligneux, eau douce, plantes médicinales), de régulation, de soutien et culturels qui contribuent activement à la survie des ménages riverains.

Néanmoins, ces services sont en diminution suite à une exploitation abusive liée au niveau de pauvreté des populations riveraines, à l'enclavement de la zone et aussi à l'insécurité. La prise de conscience de la valeur de ces services écosystémiques (population, chef coutumiers, gestionnaires du parc, …) au niveau local constitue certes la base d'une gestion durable et du maintien de ces valeurs. Mais la prise en mains des défis par les décideurs nationaux constitue le levier qui permettra une valorisation de ces services pour un maximum de bénéfices auprès de la population et pour la croissance et le développement économique du pays.

Puisse cette synthèse éclairer les instances de décision à porter leur regard sur le Parc National de la Lomami qui n'est qu'un exemple parmi tant d'autres Aires Protégées qui fournissent des services écosystémiques et qui ont besoin d'un appui pour que leurs effets positifs soient mis à profit.

Programme de maintien de la Biodiversité et Gestion durable des Forêts (BGF

Deutsche Gesellschaft für
Internationale Zusammenarbeit (GIZ) GmbH

11, Av. des Cocotiers, Gombe
Kinshasa / RD Congo
Tél : +243 (0) 992902624
+243 (0) 818591632
Email : bgf.rdc@giz.de